

jour à l'autre ce dernier reste de liberté relative sont évidents. Ce qui augmente, au contraire, c'est la probabilité pour le Pape de voir entravée la libre communication avec les représentants des puissances qui se trouveraient en guerre avec l'Italie. Nul, certes, ne saurait soutenir que ce soit là une situation normale. Mais si la situation du Pape se présente sous un aspect aussi grave, il est très-clair, d'autre part, que celle de l'Italie est bien pire encore.

“ Peu après avoir ouvert les murs de Rome à coups de canon, l'Italie officielle sentit le besoin de rassurer l'univers chrétien par une parole sur la liberté qu'elle déclara vouloir assurer au Souverain-Pontife. Elle sentit le besoin de proclamer, entre autres, l'immunité des Palais apostoliques.

“ Or, nous le demandons, comment l'Italie sera-t-elle pour maintenir, en cas de guerre, cet engagement solennel ? Fera-t-elle monter la garde devant les palais des ambassadeurs accrédités près le Vatican et qui pourraient représenter pour elle des puissances ennemies ? Croit-elle que ces ambassadeurs ne profiteront pas de leur position pour favoriser directement ou même indirectement la cause de leurs pays respectifs ? Sera-t-elle à même de réprimer l'effervescence populaire aux jours de l'anxiété nationale ? Traitera-t-elle le Pape en ami ou en ennemi ? Il faudrait être aveugles pour ne pas comprendre qu'un gouvernement qui doit pourvoir, non seulement à la défense matérielle du pays, mais aussi, et dans un moment exceptionnel, à une question aussi grave et aussi complexe que la question romaine ne se trouverait pas vraiment sur un lit de roses.

“ Une guerre où l'Italie se verrait entraînée démontrerait en somme que la panacée d'une loi qui ne pourvoit même pas aux besoins des temps de tranquillité, devient absolument insuffisante dans les temps orageux. Or, si la guerre éclate, comme cela semble fatal, quelle sera la situation de notre pays ? Nous préférons discuter cette hypothèse au point de vue national, car pour ce qui est de l'Eglise et du Saint-Siège, nous sommes certains de l'assistance de Dieu.

“ Nous faisons donc au point de vue national l'hypothèse suivante : Ou le Pape reste à Rome, ou il part. Dans ce dernier cas, nul n'ignore que les Papes ne sauraient rester longtemps hors de Rome. Ils résidèrent, il est vrai, à Avignon, mais on sait les causes spéciales qui les y maintinrent. Ou bien, le Pape reste à Rome, et alors l'Italie est contrainte de faire la garde au Pape et de protéger tous les catholiques qui viennent à Rome sans distinction de nationalité, amis ou ennemis, si l'on ne veut pas que les catholiques du monde entier et leurs gouvernements respectifs ne viennent à toucher du doigt que la liberté, que le parti libéral a dit vouloir accorder au Pape, se manifeste illusoire, comme elle l'est de fait.

“ Par la brèche de Porta Pia, l'Italie s'est donc mise dans la